

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 20 FÉVRIER 2025**  
**PROCÈS-VERBAL**

Présents : PICARD Jean-Luc, RENOUD Bruno, MERLIN Béatrice, BURTIN Christian, DUBOIS Nathalie, MICHON Yves FAVIER Jean-Louis, PEULET Sylvie, THÊTE Patrice, DAUJAT Samuel, HENRI Nadine, ANDRÉ Nicolas, FLOUR Sylvie, HEUZÉ Guillaume, PUVILLAND Marie-Laure, HAMEL Philippe, JAILLET Aurélie, BOUILLLOUX Didier, TISSOT Stéphanie

Secrétaire : Marie-Laure PUVILLAND

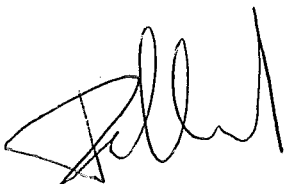
- Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil municipal est approuvé.
  
- Une présentation du bilan énergétique par M. CHEVALIER d'ALEC 01 pour tous les bâtiments de la commune de 2021 à 2023 a été faite.  
Les consommations et les coûts sont maîtrisés et l'impact environnemental est correct. Le service Econome de flux est proposé aux communes par GBA et mis en œuvre techniquement par la SPL ALEC 01 afin de les aider à mieux connaître et maîtriser les dépenses énergétiques de leur patrimoine.  
Des études supplémentaires sont demandées notamment dans le local des pompiers. Il est proposé de renouveler cette démarche pour une période de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.  
Coût : 0,56 € par habitant et par an.  
Le conseil donne son accord.
  
- Opération cœur de village
  - Le conseil donne son accord pour la réalisation des dossiers de subventions demandées aux potentiels financeurs : Europe (FEDER), Etat (DETR, Fonds verts), Région (Contrat Ambition), Département (pacte de territoire), Agence de l'Eau, DRAC (bibliothèque). Une aide de 189000€ allouée au titre du PET2 est déjà actée par GBA.
  
  - La commission d'appel d'offres se réunira le 25 février pour prendre connaissance des candidatures déposées pour la maîtrise d'ouvrage.
  
- Révision des loyers des logements situés au-dessus de l'ancienne mairie
  - Le loyer du logement de 50 m<sup>2</sup> est fixé à 360€ + 70€ de charges de chauffage. Concernant le logement de 70 m<sup>2</sup> déjà loué, le loyer augmentera progressivement sur 6 ans pour atteindre 500€ + 104€ de charges. La locataire a donné son accord.
  
- Vente d'une parcelle de terrain à M. Thierry POCHON.  
Le conseil valide la vente d'une parcelle de terrain de 966 m<sup>2</sup> située à Quintes au prix 0.20€/m<sup>2</sup>, frais de notaire à la charge de l'acquéreur.
  
- Informations concernant le PLU et le SCOT  
La révision du SCOT avance mais il semblerait que les avis émis dans les ateliers de travail ne soient pas pris en compte.

Suite à la consultation du PAS (Plan d'Aménagement Stratégique) du SCOT, Mr GERGONDET nous fait part de ses craintes concernant notre commune rurale : les surfaces constructibles seraient quasiment inexistantes.

- Réforme des redevances de l'Agence de l'Eau  
Le conseil est informé qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, une réforme des redevances de l'Agence de l'Eau est mise en place pour les usagers de l'eau potable et de l'assainissement. Les modalités de calcul et de présentation sur les factures seront différentes et complexes et engendreront sans aucun doute des hausses de taxes.
- Compte-rendu des commissions
  - Voirie
    - Travaux du Département : des sondages ont été effectués sur la RD1a pour des futurs travaux prévus en 2025.  
D'autres travaux complémentaires sur la RD1 dont la reconstruction de la chaussée route de Beaupont (partie qui s'est effondrée) vont être réalisés.
    - Un devis de 2352 € HT chez Garry, pour la réparation de la tondeuse du foot est accepté par le conseil municipal.
    - Le marché de voirie a été attribué à l'entreprise Roger Martin. Nous sommes en attente des devis.
    - Fleurissement : Mme Michèle DUBOIS prend la présidence en remplacement de M. Georges ROBIN.
    - Pont de la Rente : Le conseil donne son accord pour la réalisation d'études nécessaires aux travaux de reconstruction en relation avec le SBVR. La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage proposée par INTERRA s'élève à 9 980 € HT pour la tranche ferme.
  - Communication, affaires scolaires
    - Compte-rendu du conseil d'école.  
La prévision d'effectif à la rentrée 2025-2026 est de 158 élèves.  
Pas de fermeture de classe à la rentrée mais la commune est sous surveillance.  
Une subvention de 2 500€ pour un voyage à Paris des classes de CM1 et CM2 est attribuée afin de finaliser leur projet.
      - Une réunion avec le centre de loisirs a eu lieu au cours de laquelle le dynamisme de l'association a été souligné.  
Mme Bénédicte ROYER rejoint l'équipe d'animation.  
Compte tenu de la fréquentation en hausse, une demande a été faite pour un agrandissement. Une réflexion est en cours pour un éventuel projet en 2027.
  - Aménagement
    - Travaux dans les salles paroissiales  
Les entreprises retenues sont :
      - Pour l'électricité, chauffage : Ent DELLIERE pour un montant de 4 934,64 € TTC
      - Pour les peintures et sols : Ent PONCIN pour un montant de 9 079,28 € TTC
    - Un devis pour le renouvellement du matériel audiovisuel de la salle multimédia par la Sté AVRIL est communiqué pour un montant total de 9454€.  
Un autre devis sera demandé à ELLIPSE.
    - Suite au constat de carrelage cassé à l'extérieur de la salle multimédia et dans le local de rangement, l'entreprise GH Carrelages et Création va faire un devis.

- Un devis a été demandé à l'Ent CURT pour améliorer l'étanchéité du portail du local pompiers.
- Social, petite enfance
  - Une révision du prix des colis distribués aux + de 80 ans a été faite. Le magasin VIVAL nous propose 23,72€ (soit prix coûtant). Le conseil accepte cette proposition. Le conseil remercie M. LACHOUQUE pour le maintien du prix au plus bas.
- Patrimoine
  - Les travaux de rénovation du logement n°2 au-dessus de l'ancienne mairie avancent bien.
  - Une dédite du logement T3 situé au rez-de-chaussée du Clos Chenevier pour début mai a été reçue en mairie.
  - Espace Multisport :
    - La VMC de l'espace Multisport a été réparée.
    - Suite à un certain manquement, un rappel sera fait aux associations utilisatrices pour les déchets, le chauffage, la lumière ...
  - Pumptrack : la clôture va être réalisée prochainement mais celui-ci est déjà utilisable.
- Questions diverses
  - Situation de l'EHPAD : l'EHPAD est vide de tout occupant. Cependant le collectif milite toujours pour le maintien.

La secrétaire,



Le maire,

